



BUDGET 2015 DU STIF : UN MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR AMÉLIORER LES TRANSPORTS EN ILE-DE-FRANCE

Le Conseil du STIF, présidé par Jean-Paul Huchon, a voté le budget du STIF pour l'année 2015. Celui-ci se caractérise par la poursuite du développement de l'offre de transport aux Franciliens et par des investissements en forte progression dépassant pour l'année 2015 le milliard d'euros.

Les Elus du Conseil ont également affirmé leur volonté de construire ensemble le Passe Unique avec l'accord de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Région Ile-de-France ainsi que le soutien du Premier Ministre Manuel Valls et des parlementaires de la majorité. Offrant l'accès à l'ensemble des transports en commun d'Ile-de-France, ce forfait Navigo au tarif unique devrait être mis en œuvre dès la rentrée 2015.

« Le STIF se dote pour l'année 2015 d'un budget résolument tourné vers l'avenir et l'amélioration du réseau de transport des Franciliens.

C'est d'abord une offre de transport qui s'enrichit de deux nouveaux tramways, les T6 et T8, des lignes de trains renforcées et la poursuite du vaste plan d'amélioration des réseaux de bus à travers toute la Région.

C'est également un niveau d'investissement record à plus d'un milliard d'euros pour créer de nouvelles lignes, acquérir des trains neufs et améliorer la qualité de service du réseau existant.

« C'est encore, avec la création du Passe Unique dès septembre 2015, l'affirmation d'une tarification juste, solidaire et écologique qui permettra aux utilisateurs de ce forfait de voyager librement dans toute l'Ile-de-France. » **Jean-Paul Huchon, Président du Conseil du STIF.**

Les principaux chiffres :

Budget de fonctionnement (hors recettes tarifaires) : **5 524M€**

Investissement direct : **1 031 M€** soit **+ 25 %**

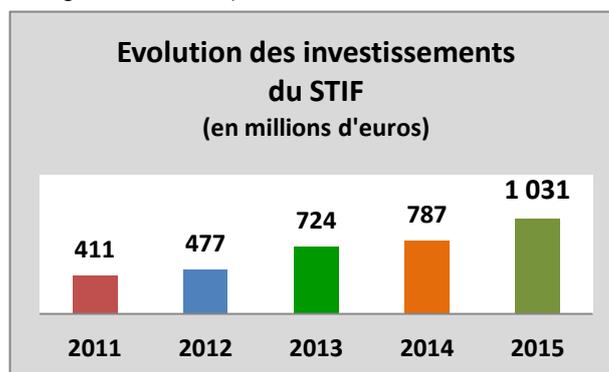
Ces nouveaux services et investissements seront financés entre autres par une augmentation de 1 % des contributions des collectivités membres du STIF et une hausse moyenne des tarifs de 2,9 % sauf pour les forfaits de la zone 1-2 dont le prix est fixé à 70€.

■ Budget d'investissement du STIF : 1 031 M€, soit une progression de +25%

La politique d'investissement du STIF s'intensifie avec des engagements pluriannuels en augmentation, notamment au titre du renouvellement des rames de RER, des trains et des bus ainsi que des projets en maîtrise d'ouvrage par le STIF (TCSP Massy-Saclay, le prolongement du T7 à Juvisy prolongement du T4, le TramTrain entre Massy et Evry) et en co-maîtrise d'ouvrage (le prolongement des lignes 11 et 14.).

Principaux investissements du STIF :

- achat de trains neufs (Franciliens complémentaires, Régio2n sur la ligne R, rames supplémentaires T1 et T3 notamment) ;
- renouvellement des bus ;
- investissement dans la qualité de service (Accessibilité, information voyageurs, intermodalité...) ;
- développement du réseau et infrastructures (ligne Orange, TCSP Massy Saclay, Tram Train Massy Evry, T7, T4...).



Par ailleurs le STIF donne les moyens aux transporteurs de moderniser le réseau existant. Ainsi, 9 milliards d'euros sur 4 ans sont consacrés aux investissements dans les contrats 2012-2015 du STIF avec la RATP et la SNCF.

■ Plus d'offre de transport pour les franciliens

101 millions d'offre de transport supplémentaire déployés en 2015.

Le STIF financera plus de 100 M€ en 2015 d'offre au titre de l'offre bus, pour le fonctionnement des nouveaux tramways T6 et T8 ou encore pour l'augmentation de l'offre des lignes de métro 1, 6 et 14 et les lignes ferrés K, P, U et RER D.

En 2013 et 2014 le STIF aura amélioré près de 500 lignes de bus réparties dans l'ensemble des départements d'Île-de-France.

■ Budget de fonctionnement

Les ressources pour assurer le fonctionnement des transports en commun de l'ensemble de l'Île-de-France ont 3 origines principales : les employeurs pour 50 % (versement transport et remboursement de 50% des forfaits de transports des employés), les voyageurs pour 30 % et les contributions des collectivités pour 20 %.

Evolution des recettes :

Augmentation du concours des collectivités membres du STIF au budget du STIF de + 1 % à 1,2 milliards d'euros.

Prévision de croissance du versement transport : +2,2% à 3,6 milliards d'euros

Dépenses de fonctionnement : 5,5 milliards d'euros

Les contrats passés entre le STIF et les opérateurs de transport pour l'exploitation des lignes (RATP, SNCF et opérateurs privés dont les transports scolaires) représente 85% des dépenses. Les 15 % restant regroupant, les études conduites par le STIF, les amortissements, l'autofinancement, les impôts et taxes.

■ Évolutions tarifaires pour 2015

- Evolution tarifaire moyenne de + 2,9 % sauf pour les forfaits de la zone 1-2 dont le prix est fixé à 70€.
- Prix des billets

A compter du 1^{er} janvier 2015, les prix des tickets sont fixés comme suit :

- Ticket t+ vendu à l'unité : 1,80 €
- Ticket d'accès à bord : 2,00 €
- Carnet de 10 tickets t+ à plein tarif : 14,10 €
- Carnet de 10 tickets t+ à tarif réduit : 7.05 €

Par ailleurs, les élus de la majorité du Conseil du STIF ont déposé un amendement au budget 2015 relatif à la mise en œuvre du Passe Navigo au tarif unique mensuel de 70 € pour une mise en œuvre à la rentrée 2015.

- Attribution aux anciens combattants d'un forfait Améthyste

Les conditions d'obtention du forfait transport par les départements aux anciens combattants seront harmonisées grâce à une aide du STIF.

CONTACTS PRESSE

- Sébastien Mabile

01.47.53.28.42

sebastien.mabile@stif.info

- Guillaume Autier

01.82.53.81.05

guillaume.autier@stif.info